



**BLOC AUTONOME D'ECLAIRAGE DE SECURITE (BAES)
ULTRALED 2-45 - PLANETE 2-45
Catégorie: Appareils électriques autonomes de sécurité (AEAS)**

**Informations Générales
Identification des produits**

Unité fonctionnelle:

Faciliter l'évacuation du public vers l'extérieur en assurant un éclairage de 45 lumen pendant 1 heure, en cas de disparition de l'alimentation électrique. Cette fonction est assurée pendant 10 ans par son alimentation autonome.

Produits couverts :

PLANETE 2-45 (LUM17214), PLANETE 2-45 ES (LUM17215); ULTRALED 2-45 (LUM16125), ULTRALED 2-45 ES (LUM16105); ULTRALED 2-45 Lite (LUM16126). Famille environnementale homogène : les impacts du produit de référence sont maximisant.

Description technique:

LUM17214: Bloc autonome d'évacuation SATI ADRESSABLE, IP43 IK07, position murale ou plafond. Flux assigné 45 lms minimum, durée assignée 1 heure.
LUM17215: Bloc autonome d'évacuation étanche SATI ADRESSABLE, IP66 IK07, position murale ou plafond. Flux assigné 45 lms minimum, durée assignée 1 heure.
LUM16125 : Bloc autonome d'évacuation SATI, IP43 IK07, position murale ou plafond. Flux assigné 45 lms minimum, durée assignée 1 heure.
LUM16105 : Bloc autonome d'évacuation étanche SATI, IP66 IK07, position murale ou plafond. Flux assigné 45 lms minimum, durée assignée 1 heure.
LUM16126 : Bloc autonome d'évacuation SATI, IP43 IK07, position murale. Flux assigné 45 lms minimum, durée assignée 1 heure.

Gamme de produits

PLANETE 2-45 - ULTRALED 2-45

Produit de référence:

LUM17214

Information sur l'entreprise

Eaton
RICHARD Jérémy
jeremyrichard@eaton.com
Tél. 04 73 67 40 91
Rue Beethoven
Zac de la Graviere B.P. 184
63204 RIOM

Matériaux et Substances

Flux de référence

Masse totale du flux de référence: **0,497 Kg** Incluant l'emballage

Matériaux constitutifs

Catégorie PEP matières	Matières	Masse (g)	Pourcentage
Métaux	aluminium	1,04E+01	2,09%
Métaux	cuivre	6,14E+00	1,24%
Métaux	ferrites	3,50E+00	0,70%
Métaux	étain	3,40E+00	0,68%
Métaux	fer	2,54E+00	0,51%
Métaux	plomb	1,80E+00	0,36%
Divers	divers	5,24E+00	1,05%
Autres	carton kraft; 80% recyclé	6,10E+01	12,28%
Autres	papier; 100% recyclé, sans désencrage	1,00E+01	2,01%
Autres	fibres de verre	6,07E+00	1,22%
Autres	matières premières	5,68E+00	1,14%
Autres	sable de quartz	1,78E+00	0,36%
Plastiques	polycarbonate (PC)	3,63E+02	73,07%
Plastiques	polyéthylène téréphtalate (PET)	7,67E+00	1,54%
Plastiques	résine epoxy	7,50E+00	1,51%
Plastiques	téflon (PTFE)	1,06E+00	0,21%
	Total	4,97E+02	100,00%

Substances dangereuses

Le produit de référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Plus particulièrement, il n'inclut ni substance visée par la directive RoHS (2002/95/CE) et ses révisions, ni substance ou préparation de la liste candidate à autorisation du règlement REACH au 19/12/2012.

Informations environnementales additionnelles

Production

Le produit de référence est issu de sites ayant reçus les certifications ISO14001 et ISO9001. Engagement à privilégier le choix de matériaux recyclés : polycarbonate, aluminium et emballages en carton.

Distribution

Respect de la directive européenne 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages. Eaton s'est engagé à réduire au mieux le poids et le volume des produits et des emballages.

Utilisation

Modèle énergétique : français

Normes applicables selon les produits : NF EN 60 598.1 ; NF EN 60 598.2.22 ; NF C 71 800 ; NF C 71 820

Fin de vie

Eaton met à disposition de ses clients des solutions de recyclage de ses produits en fin de vie, notamment pour les déchets dangereux tels que les batteries, les tubes fluorescents et les équipements électriques et électroniques.

Taux de recyclabilité: **72,58%**

Impacts Environnementaux

Méthodologie de l'analyse du cycle de vie

Le calcul des impacts environnementaux résulte d'une Analyse de Cycle de Vie du produit en accord avec les normes ISO 14040 et ISO 14044.

L'évaluation environnementale, suivant les normes de la série ISO 14040, porte sur l'ensemble du cycle de vie du produit, c'est-à-dire "du berceau à la tombe" incluant les phases du cycle de vie suivantes: production, distribution, installation, utilisation et fin de vie. Elle prend en compte les entrants et les sortants de celui-ci afin de déterminer les impacts environnementaux. Ils sont calculés avec le logiciel EIME (Environmental Information & Management Explorer).

Phase de production:	Produit fabriqué en Europe. Emballage unitaire pris en compte. Conformément aux règles du programme "PEP ecopassport" l'ensemble des transports nécessaires à la réalisation du produit de référence, y compris ses matériaux et composants, ont été pris en compte.
Phase de distribution:	Produit distribué en Europe. Les produits du Groupe sont distribués à partir de centres de logistique implantés pour optimiser les transports. Ainsi le produit de référence est transporté sur une distance moyenne de 500 km, essentiellement par transport routier, représentative d'une commercialisation en France. Transport entre le dernier centre de distribution du groupe et une livraison moyenne sur la zone de commercialisation.
Phase d'installation:	Produit installés en Europe. Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.
Phase d'utilisation:	Modélisation réalisée en utilisant un mix européen. Durée de vie de référence: 10 ans. La consommation énergétique est calculée comme suit: Mode actif 0,65W pendant 100% du temps. Le scénario utilisé est en accord avec le PSR-0007-ed1-FR-2013 04 09 du programme PEP ecopassport. Consommables et maintenance: La maintenance s'effectue en remplaçant les pièces défectueuses: Accus LiFePo4 3,2V 1,5Ah - réf. AAC7549114. Consommable : 1 Accus LiFePo4 3,2V 1,5Ah - réf. AAC7549114.
Phase de fin de vie:	Fin de vie en Europe. Les déchets dangereux tels que batteries, les tubes fluorescents et les équipements électriques et électroniques doivent être orientés vers des filières de traitement adaptées.

Indicateurs Environnementaux

Les tableaux d'impacts sont applicables pour toutes les références produits de cette famille environnementale homogène.


Indicateurs obligatoires		PLANETE 2-45 (LUM17214)					
Indicateurs d'impact	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de Vie
Réchauffement climatique	kg CO2 eq	2,06E+01	1,11E+01	1,38E-01	8,40E-04	9,33E+00	1,74E-02
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	2,35E-05	3,61E-06	9,74E-08	5,94E-10	1,98E-05	6,15E-09
Acidification des sols et des eaux	kg SO2 eq	6,26E-02	2,61E-02	3,55E-04	2,17E-06	3,61E-02	3,96E-05
Eutrophisation de l'eau	kg (PO4) ³⁻ eq	1,28E-02	8,10E-03	9,58E-05	5,85E-07	4,59E-03	1,03E-05
Formation ozone photochimique	kg C2H4 eq	3,64E-03	1,74E-03	7,99E-06	4,88E-08	1,89E-03	2,15E-06
Appauvrissement ressources abiotiques - elements	kg Sb eq	1,62E-03	1,61E-03	2,51E-11	1,53E-13	1,83E-05	9,35E-09
Flux d'inventaire							
Utilisation totale énergie primaire cycle de vie	MJ	9,24E+02	1,43E+02	1,70E+00	1,04E-02	7,80E+02	2,15E-01
Volume net d'eau douce consommée	m ³	1,85E-01	7,51E-02	1,65E-04	1,01E-06	1,09E-01	7,93E-05
Indicateurs optionnels		PLANETE 2-45 (LUM17214)					
Indicateurs d'impact	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de Vie
Appauvrissement ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	1,60E+02	7,35E+01	1,69E+00	1,03E-02	8,47E+01	1,79E-01
Pollution de l'eau	m ³	4,11E+03	3,68E+03	2,03E+01	1,24E-01	4,00E+02	1,57E+00
Pollution de l'air	m ³	1,07E+03	7,76E+02	4,77E+00	2,91E-02	2,85E+02	2,44E+00
Flux d'inventaire							
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	4,24E+01	5,65E+00	1,14E-05	6,94E-08	3,68E+01	5,98E-05
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	3,14E-01	3,14E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	4,28E+01	5,96E+00	1,14E-05	6,94E-08	3,68E+01	5,98E-05
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	8,65E+02	1,20E+02	1,70E+00	1,04E-02	7,43E+02	2,15E-01
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	1,68E+01	1,66E+01	0,00E+00	0,00E+00	1,22E-01	0,00E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	8,82E+02	1,37E+02	1,70E+00	1,04E-02	7,43E+02	2,15E-01
Utilisation de matières secondaires	kg	8,40E-02	8,40E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Déchets dangereux éliminés	kg	2,85E+01	2,02E+01	1,16E-04	7,07E-07	7,85E+00	4,55E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg	1,87E+01	3,74E+00	1,42E-04	8,68E-07	1,49E+01	2,88E-02
Déchets radioactifs éliminés	kg	2,51E-01	1,31E-02	2,78E-05	1,70E-07	2,37E-01	2,12E-06
Matières destinées au recyclage	kg	1,45E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,45E-01
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

L'Analyse du Cycle de Vie a été conduite avec le logiciel EIME:

5.8.1

Avec sa base de données version:

CODDE-2018-11

N°enregistrement: EATO-00007-V01.01-FR	Règles de rédaction : " PCR-ed3-FR-2015 04 02 " complété par le "PSR-0007-ed1.1-FR-2015 10 16"		
N° d'habilitation du vérificateur: VH18	Information et référentiel: www.pep-ecopassport.org		
Date d'édition: 07-2020	Durée de validité: 5 ans		
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025: 2010			
	Interne: <input type="checkbox"/>	Externe: <input checked="" type="checkbox"/>	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)			
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 : 2014 Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme			
Document conforme à la norme NF EN 14025 : 2010 "Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III"			